

Valérie BOYER

Députée des Bouches-du-Rhône

Adjointe au Maire de Marseille

Grand Projet de Ville - Projets de Rénovation Urbaine

Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Monsieur Jean-Claude GAUDIN
Sénateur-Maire de Marseille
Hôtel de Ville
13233 Marseille – Cedex 20

Marseille, le

06 JUIL. 2009

N.Réf. VB/JR/449/09

Objet : Propriété municipale de La Denise (11^e)

Cher Monsieur le Sénateur-Maire,

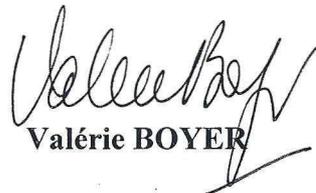
Permettez-moi d'attirer votre bienveillante attention sur l'inquiétude des habitants de la Valentine et des Accates (11^e) au sujet de nouvelles rumeurs de constructions sur la propriété municipale de La Denise.

Comme le rappellent les Présidents des CIQ de la Valentine et des Accates/Quatre saisons dans les courriers ci-joints, des engagements écrits avaient été pris par la municipalité en 2004 contre tout projet immobilier sur cette propriété et en faveur de la construction d'un groupe scolaire, d'une crèche, d'une maison de quartier et d'un jardin public couvrant la totalité de l'espace boisé classé (5 ha).

Connaissant votre attachement à la préservation de l'environnement et à la qualité de vie des Marseillais de ces noyaux villageois, je vous serais extrêmement reconnaissante de bien vouloir me préciser les intentions de la municipalité sur cette parcelle afin que je puisse rassurer la population.

Confiante dans la suite que vous réserverez à cette requête légitime, je vous prie de croire, Monsieur le sénateur-Maire, à l'assurance de ma très haute considération, *et me pède*

amitie



Valérie BOYER

PJ